



Une initiative nationale visant à transformer la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire au Canada

Tableau de référence des articles

Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveaux et développementale pour les écoles, de la maternelle à la 12e année au Canada





Comprendre les clauses




Terminologie

Dans la présente Norme, les termes « doit », « devrait » et « peut » reflètent le potentiel de retombées de chaque recommandation en fonction de la solidité des données probantes disponibles.

-  **DOIT** désigne les pratiques pour lesquelles les données probantes sont les plus solides et le potentiel de retombées le plus important

-  **DEVRAIT** désigne les pratiques qui sont bien étayées

-  **PEUT** désigne les pratiques qui sont prometteuses ou appropriées selon le contexte et les capacités locales

Les recommandations ont un caractère indicatif et ne constituent pas des exigences obligatoires, réglementaires ou absolues.



Système de numérotation

Exemple de numéro de clause



Cet exemple représente le début et milieu de l'enfance, niveau 3, clause numéro 5.

Guide rapide des stades de développement :




-  le début et le milieu de l'enfance (de la maternelle à la 5^e année)
-  le début et le milieu de l'adolescence (de la 6^e à la 9^e année)
-  la fin de l'adolescence (de la 10^e à la 12^e année)

Tableau de référence des articles

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	1.1.1 2.1.1 3.1.1 Sentiment d'appartenance par des relations positives	1.1.1 Les administrateurs scolaires doivent diriger les efforts visant à favoriser un fort sentiment d'appartenance à l'école en créant une communauté scolaire bienveillante et inclusive. Cela doit comprendre la promotion de relations positives, la célébration de la diversité, l'affirmation des identités, le respect des droits de la personne, l'adoption de comportements socialement responsables, le soutien à la résolution pacifique et en collaboration de problèmes et l'application des principes de discipline positive.	2.1.1 Les administrateurs scolaires doivent diriger les efforts visant à favoriser un fort sentiment d'appartenance à l'école en créant une communauté scolaire bienveillante et inclusive. Cela doit comprendre la promotion de relations positives, la célébration de la diversité, l'affirmation des identités, le respect des droits de la personne, l'adoption de comportements socialement responsables, le soutien à la résolution pacifique et en collaboration de problèmes et l'application des principes de discipline positive.	3.1.1 Les administrateurs scolaires doivent diriger les efforts visant à favoriser un fort sentiment d'appartenance à l'école en créant une communauté scolaire bienveillante et inclusive. Cela doit comprendre la promotion de relations positives, la célébration de la diversité, l'affirmation des identités, le respect des droits de la personne, l'adoption de comportements socialement responsables, le soutien à la résolution pacifique et en collaboration de problèmes et l'application des principes de discipline positive.	Milieus et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
Niveau 1	1.1.2 2.1.2 3.1.2 Prévention fondée sur le sentiment d'appartenance	1.1.2 Le personnel de l'école doit utiliser des stratégies socioécologiques, interpersonnelles et environnementales connues pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à l'école.	2.1.2 Le personnel de l'école doit utiliser des stratégies socioécologiques, interpersonnelles et environnementales connues pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à l'école.	3.1.2 Le personnel de l'école doit utiliser des stratégies socioécologiques, interpersonnelles et environnementales connues pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à l'école.	Milieus et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
	1.1.3 2.1.3 3.1.3 Compétence informationnelle en santé et résilience	1.1.3 Le personnel de l'école doit aider les élèves à acquérir des connaissances en santé et des compétences socioémotionnelles, y compris la reconnaissance des émotions, l'autorégulation, l'empathie, la gestion des relations, la coopération et la résolution de problèmes, qui servent de facteurs de protection connus pour la santé liée à la consommation de substances.	2.1.3 Le personnel de l'école doit aider les élèves à acquérir des connaissances en santé et des compétences socioémotionnelles, y compris la reconnaissance des émotions, l'empathie, l'autorégulation, la gestion des relations, la coopération, la résolution de problèmes et la prise de décisions, qui servent de facteurs de protection connus pour la santé	3.1.3 Le personnel de l'école doit aider les élèves à acquérir des connaissances en santé et des compétences socioémotionnelles, y compris la reconnaissance des émotions, l'empathie, l'autorégulation, la gestion des relations, la coopération, la résolution de problèmes et la prise de décisions, qui servent de facteurs de protection connus pour la santé	Enseignement et apprentissage ; Milieux et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 1	1.1.4 2.1.4 3.1.4 <i>Développement positif par l'activité physique encadrée ou mentorée</i>	1.1.4 Le personnel de l'école doit offrir des occasions adaptées au développement, inclusives et accessibles de faire de l'activité physique, de bouger et de pratiquer un sport scolaire avec un encadrement ou un mentorat par les adultes afin de renforcer le développement positif, le sentiment d'appartenance et l'établissement de relations.	2.1.4 Le personnel de l'école doit offrir des occasions adaptées au développement, inclusives et accessibles de faire de l'activité physique, de bouger et de pratiquer un sport scolaire avec un encadrement ou un mentorat par les adultes afin de renforcer le développement positif, le sentiment d'appartenance et l'établissement de relations.	3.1.4 Le personnel de l'école doit offrir des occasions adaptées au développement, inclusives et accessibles de faire de l'activité physique, de bouger et de pratiquer un sport scolaire avec un encadrement ou un mentorat par les adultes afin de renforcer le développement positif, le sentiment d'appartenance et l'établissement de relations.	Milieus et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
	1.1.5 2.1.5 3.1.5 <i>Nourrir les intérêts et les passions des élèves</i>	1.1.5 Le personnel de l'école doit offrir des occasions aux élèves d'éprouver un sentiment d'appartenance envers l'école et de se développer positivement. Cela peut inclure des loisirs créatifs et cultures comme la danse, la musique, l'art et l'artisanat traditionnel, ainsi qu'une diversité de clubs et d'activités qui reflètent les passions et l'identité des élèves.	2.1.5 Le personnel de l'école doit offrir des occasions aux élèves d'éprouver un sentiment d'appartenance envers l'école et de se développer positivement. Cela peut inclure des loisirs créatifs et cultures comme la danse, la musique, l'art et l'artisanat traditionnel, ainsi qu'une diversité de clubs et d'activités qui reflètent les passions et l'identité des élèves.	3.1.5 Le personnel de l'école doit offrir des occasions aux élèves d'éprouver un sentiment d'appartenance envers l'école et de se développer positivement. Cela peut inclure des loisirs créatifs et cultures comme la danse, la musique, l'art et l'artisanat traditionnel, ainsi qu'une diversité de clubs et d'activités qui reflètent les passions et l'identité des élèves.	Milieus et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
	1.1.6 2.1.6 3.1.6 <i>Messages cohérents</i>	1.1.6 Le personnel de l'école doit promouvoir le dialogue et le partage des connaissances au moyen de messages cohérents et fondés sur des données probantes sur la prévention, la sensibilisation et l'intervention en matière de consommation de substances, en mobilisant tous les détenteurs d'intérêts, y compris les élèves, les familles ou tuteurs et d'autres adultes qui offrent leur soutien.	2.1.6 Le personnel de l'école doit promouvoir le dialogue et le partage des connaissances au moyen de messages cohérents et fondés sur des données probantes sur la prévention, la sensibilisation et l'intervention en matière de consommation de substances, en mobilisant tous les détenteurs d'intérêts, y compris les élèves, les familles ou tuteurs et d'autres adultes qui offrent leur soutien.	3.1.6 Le personnel de l'école doit promouvoir le dialogue et le partage des connaissances au moyen de messages cohérents et fondés sur des données probantes sur la prévention, la sensibilisation et l'intervention en matière de consommation de substances, en mobilisant tous les détenteurs d'intérêts, y compris les élèves, les familles ou tuteurs et d'autres adultes qui offrent leur soutien.	Enseignement et apprentissage ; Partenariats et services	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes ; Participation des élèves et des familles ou tuteurs

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante (s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	1.1.7 2.1.7 3.1.7 <i>Dépistage précoce et soutien</i>	1.1.7 Les responsables des politiques scolaires devraient fournir aux membres du personnel scolaire les ressources nécessaires pour qu'ils utilisent des outils universels de dépistage ciblés adaptés au développement et à la culture et une surveillance fondée sur les relations afin de promouvoir le bien-être des élèves et de repérer et de soutenir de façon proactive ceux qui éprouvent des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	2.1.7 Les responsables des politiques scolaires devraient fournir aux membres du personnel scolaire les ressources nécessaires pour qu'ils utilisent des outils universels de dépistage ciblés adaptés au développement et à la culture et une surveillance fondée sur les relations afin de promouvoir le bien-être des élèves et de repérer et de soutenir de façon proactive ceux qui éprouvent des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	3.1.7 Les responsables des politiques scolaires devraient fournir aux membres du personnel scolaire les ressources nécessaires pour qu'ils utilisent des outils universels de dépistage ciblés adaptés au développement et à la culture et une surveillance fondée sur les relations afin de promouvoir le bien-être des élèves et de repérer et de soutenir de façon proactive ceux qui éprouvent des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	Partenariats et services ; Politiques	Dépistage et surveillance fondée sur les relations
Niveau 1	1.1.8 2.1.8 3.1.8 <i>Partenariats communautaires en matière de prévention et de sensibilisation</i>	1.1.8 Le personnel de l'école doit établir des partenariats avec les organismes communautaires, paramédicaux et culturels pour mettre en œuvre des approches de prévention à l'échelle de l'école fondées sur des données probantes et axées sur la famille, y compris la promotion de la santé mentale et du bien-être.	2.1.8 Le personnel de l'école doit établir des partenariats avec les organismes communautaires, paramédicaux et culturels pour mettre en œuvre des approches de prévention à l'échelle de l'école fondées sur des données probantes et axées sur la famille, y compris la promotion de la santé mentale et du bien-être.	3.1.8 Le personnel de l'école doit établir des partenariats avec les organismes communautaires, paramédicaux et culturels pour mettre en œuvre des approches de prévention à l'échelle de l'école fondées sur des données probantes et axées sur la famille, y compris la promotion de la santé mentale et du bien-être.	Partenariats et services ; Enseignement et apprentissage	Partenariats avec les communautés scolaires ; Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
	1.1.9 2.1.9 3.1.9 <i>Éviter les approches inefficaces</i>	1.1.9 Le personnel de l'école doit éviter les approches de prévention axées uniquement sur l'abstinence et fondées sur la peur, ainsi que celles qui fournissent des renseignements détaillés sur la consommation de substances au début ou au milieu de l'enfance, car les données probantes indiquent qu'elles sont généralement inefficaces et peuvent causer des méfaits involontaires, particulièrement chez les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	2.1.9 Le personnel de l'école doit éviter les approches de prévention axées uniquement sur l'abstinence et fondées sur la peur, car les données probantes indiquent qu'elles sont généralement inefficaces et peuvent causer des méfaits involontaires, particulièrement chez les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	3.1.9 Le personnel de l'école doit éviter les approches de prévention axées uniquement sur l'abstinence et fondées sur la peur, car les données probantes indiquent qu'elles sont généralement inefficaces et peuvent causer des méfaits involontaires, particulièrement chez les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	Enseignement et apprentissage	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 1	1.1.10 2.1.10 3.1.10 <i>Révision des politiques</i>	1.1.10 Les responsables des politiques scolaires devraient examiner périodiquement les politiques scolaires sur la consommation de substances et les réviser en fonction des tendances locales en matière de consommation de substances et des préoccupations émergentes.	2.1.10 Les responsables des politiques scolaires devraient examiner périodiquement les politiques scolaires sur la consommation de substances et les réviser en fonction des tendances locales en matière de consommation de substances et des préoccupations émergentes.	3.1.10 Les responsables des politiques scolaires devraient examiner périodiquement les politiques scolaires sur la consommation de substances et les réviser en fonction des tendances locales en matière de consommation de substances et des préoccupations émergentes.	Politiques	Politiques et pratiques fondées sur les forces
	1.1.11 2.1.11 3.1.11 <i>Autoréflexion pour favoriser le bien-être et prévenir les méfaits</i>	1.1.11 Les responsables des politiques scolaires doivent aider le personnel et les administrateurs de l'école à effectuer une autoréflexion critique continue et à examiner les politiques, les procédures et les pratiques scolaires afin de promouvoir le bien-être des élèves et de prévenir les contributions involontaires à la stigmatisation, à l'exclusion ou aux méfaits liés aux substances.	2.1.11 Les responsables des politiques scolaires doivent aider le personnel et les administrateurs de l'école à effectuer une autoréflexion critique continue et à examiner les politiques, les procédures et les pratiques scolaires afin de promouvoir le bien-être des élèves et de prévenir les contributions involontaires à la stigmatisation, à l'exclusion ou aux méfaits liés aux substances.	3.1.11 Les responsables des politiques scolaires doivent aider le personnel et les administrateurs de l'école à effectuer une autoréflexion critique continue et à examiner les politiques, les procédures et les pratiques scolaires afin de promouvoir le bien-être des élèves et de prévenir les contributions involontaires à la stigmatisation, à l'exclusion ou aux méfaits liés aux substances.	Politiques	Politiques et pratiques fondées sur les forces
	1.1.12 <i>Routines de gestion des émotions</i>	1.1.12 Le personnel de l'école doit implanter des routines et des activités quotidiennes fondées sur des principes d'apprentissage social et émotionnel pour favoriser la régulation des émotions, les comportements positifs, l'apprentissage et l'exploration culturels, ainsi que les relations positives. Ces routines devraient comprendre des attentes comportementales claires, une communication ouverte et des possibilités de résolution commune des problèmes.	—	—	—	Milieus et relations ; Enseignement et apprentissage

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	2.1.13 3.1.13 <i>Exploration des risques et des méfaits</i>	–	2.1.13 Le personnel de l'école doit guider les élèves dans l'examen des facteurs de risque et de protection individuels et sociaux associés à la consommation de substances et explorer des stratégies pour réduire au minimum les méfaits.	3.1.13 Le personnel de l'école doit guider les élèves dans l'examen des facteurs de risque et de protection individuels et sociaux associés à la consommation de substances et explorer des stratégies pour réduire au minimum les méfaits.	Enseignement et apprentissage	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes
	2.1.14 3.1.14 <i>Intégration de la prévention au programme d'études</i>	–	2.1.14 Le personnel de l'école doit intégrer dans les matières scolaires le contenu fondé sur des preuves et destiné à la sensibilisation et à la prévention en matière de consommation de substances, en utilisant du matériel qui reflète diverses cultures, identités et expériences vécues.	3.1.14 Le personnel de l'école doit intégrer dans les matières scolaires le contenu fondé sur des preuves et destiné à la sensibilisation et à la prévention en matière de consommation de substances, en utilisant du matériel qui reflète diverses cultures, identités et expériences vécues.	Enseignement et apprentissage	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes
Niveau 1	2.1.15 3.1.15 <i>Création de liens et réduction des risques</i>	–	2.1.15 Le personnel de l'école doit offrir des programmes éducatifs qui encouragent le sentiment d'appartenance avec les pairs, renforcent l'identification des influences sociales et aident les élèves à explorer comment la consommation de substances peut affecter leurs relations et leur sentiment de connexion.	3.1.15 Le personnel de l'école doit offrir des programmes éducatifs qui encouragent le sentiment d'appartenance avec les pairs, renforcent l'identification des influences sociales et aident les élèves à explorer comment la consommation de substances peut affecter leurs relations et leur sentiment de connexion.	Enseignement et apprentissage ; Milieux et relations	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes ; Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
	2.1.16 3.1.16 <i>Partenariat avec les élèves</i>	–	2.1.16 Le personnel de l'école doit mobiliser de façon significative les élèves en tant que partenaires dans la création d'espaces scolaires plus sûrs et plus inclusifs qui favorisent leur bien-être et leur santé liée à la consommation de substances.	3.1.16 Le personnel de l'école doit mobiliser de façon significative les élèves en tant que partenaires dans la création d'espaces scolaires plus sûrs et plus inclusifs qui favorisent leur bien-être et leur santé liée à la consommation de substances.	Milieux et relations ; Politiques	Participation des élèves et des familles ou tuteurs

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 1	2.1.17 3.1.17 <i>Leadership des élèves</i>	–	2.1.17 Le personnel de l'école doit soutenir le leadership des élèves en collaborant à la mise sur pied d'initiatives de bien-être qui abordent les nouveaux enjeux sociaux et de santé au sein de la communauté scolaire. Ces initiatives peuvent être élaborées en collaboration avec les familles ou tuteurs et d'autres adultes qui offrent leur soutien.	3.1.17 Le personnel de l'école doit soutenir le leadership des élèves en collaborant à la mise sur pied d'initiatives de bien-être qui abordent les nouveaux enjeux sociaux et de santé au sein de la communauté scolaire. Ces initiatives peuvent être élaborées en collaboration avec les familles ou tuteurs et d'autres adultes qui offrent leur soutien.	Milieus et relations ; Politiques	Participation des élèves et des familles ou tuteurs
	2.1.18 3.1.18 <i>Reconnaissance des incidents et intervention</i>	–	2.1.18 Les administrateurs scolaires doivent coordonner l'éducation et la formation des élèves et du personnel sur la façon de reconnaître les incidents ou les urgences liés à la consommation de substances et d'intervenir. Cette formation peut être donnée en partenariat avec des organismes communautaires et paramédicaux.	3.1.18 Les administrateurs scolaires doivent coordonner l'éducation et la formation des élèves et du personnel sur la façon de reconnaître les incidents ou les urgences liés à la consommation de substances et d'intervenir. Cette formation peut être donnée en partenariat avec des organismes communautaires et paramédicaux.	Partenariats et services ; Politiques	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes ; Partenariats avec les communautés scolaires
	2.1.19 <i>Soutien aux transitions scolaires</i>	–	2.1.19 Le personnel de l'école doit soutenir les élèves dans les transitions scolaires (p. ex., vers l'école intermédiaire et vers l'école secondaire) en renforçant le sentiment d'appartenance envers l'école et les capacités d'adaptation saines afin de réduire les facteurs de stress liés aux transitions qui peuvent augmenter le risque de consommation de substances et les méfaits connexes.	–	Milieus et relations ; Partenariats et services	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	3.1.19 <i>Fondements de compétences socioémotionnelles</i>	–	–	3.1.19 Le personnel de l'école devrait mettre en œuvre des approches éducatives qui renforcent les compétences socioémotionnelles des élèves, y compris des compétences comme l'autorégulation, la résolution de problèmes, la prise de décisions et les habiletés requises pour résister à la tentation.	Enseignement et apprentissage	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance ; Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes
Niveau 1	3.1.20 <i>Transitions de la vie</i>	–	–	3.1.20 Le personnel de l'école doit fournir aux élèves les connaissances, les compétences et les liens communautaires nécessaires pour composer avec les grandes transitions de la vie, pendant lesquelles la probabilité de consommer des substances peut augmenter. Il peut s'agir de partenariats avec des établissements d'enseignement postsecondaire, des services sociaux ou d'emploi, ainsi que des aînés respectés ou d'autres services de soutien culturel.	Enseignement et apprentissage ; Partenariats et services	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes ; Partenariats avec les communautés scolaires
Niveau 2	1.2.1 2.2.1 3.2.1 <i>Soutien tenant compte des traumatismes</i>	1.2.1 Le personnel de l'école doit soutenir les élèves victimes de facteurs de risque précoces de consommation de substances et des méfaits connexes en offrant un soutien supplémentaire tenant compte des traumatismes pour renforcer la régulation émotionnelle, la prise de décisions et les compétences sociales.	2.2.1 Le personnel de l'école doit soutenir les élèves victimes de facteurs de risque précoces de consommation de substances et des méfaits connexes en offrant un soutien supplémentaire tenant compte des traumatismes pour renforcer la régulation émotionnelle, la prise de décisions et les compétences sociales.	3.2.1 Le personnel de l'école doit soutenir les élèves victimes de facteurs de risque précoces de consommation de substances et des méfaits connexes en offrant un soutien supplémentaire tenant compte des traumatismes pour renforcer la régulation émotionnelle, la prise de décisions et les compétences sociales.	Milieus et relations ; Enseignement et apprentissage	Politiques et pratiques fondées sur les forces Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	1.2.2 2.2.2 3.2.2 Relations avec des adultes qui offrent leur soutien	1.2.2 Le personnel de l'école doit coordonner les efforts pour établir et maintenir des liens entre des adultes qui offrent leur soutien et des élèves qui éprouvent des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	2.2.2 Le personnel de l'école doit coordonner les efforts pour établir et maintenir des liens entre des adultes qui offrent leur soutien et des élèves qui éprouvent des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	3.2.2 Le personnel de l'école doit coordonner les efforts pour établir et maintenir des liens entre des adultes qui offrent leur soutien et des élèves qui éprouvent des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	Milieus et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
Niveau 2	1.2.3 2.2.3 3.2.3 Contextualisation des expériences des élèves	1.2.3 Le personnel de l'école qui travaille avec des élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes devrait établir des relations de confiance et psychologiquement saines et chercher à comprendre le contexte de vie des élèves au moyen de discussions, de techniques fondées sur des enquêtes et des jeux ou d'autres pratiques adaptées à leur développement.	2.2.3 Le personnel de l'école qui travaille avec des élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes devrait établir des relations de confiance et psychologiquement saines et chercher à comprendre le contexte de vie des élèves au moyen de discussions en petits groupes, d'entrevues motivationnelles, de techniques fondées sur l'enquête ou d'autres approches adaptées à leur développement.	3.2.3 Le personnel de l'école qui travaille avec des élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes devrait établir des relations de confiance et psychologiquement saines et chercher à comprendre le contexte de vie des élèves au moyen de discussions en petits groupes, d'entrevues motivationnelles, de techniques fondées sur l'enquête ou d'autres approches adaptées à leur développement.	Milieus et relations ; Partenariats et services	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance ; Dépistage et surveillance fondée sur les relations
	1.2.4 2.2.4 3.2.4 Préservation des relations positives	1.2.4 Le personnel de l'école doit réagir aux comportements difficiles de manière à préserver les relations positives des élèves avec leurs pairs et le personnel de l'école.	2.2.4 Le personnel de l'école doit réagir aux comportements difficiles de manière à préserver les relations positives des élèves avec leurs pairs et le personnel de l'école.	3.2.4 Le personnel de l'école doit réagir aux comportements difficiles de manière à préserver les relations positives des élèves avec leurs pairs et le personnel de l'école.	Milieus et relations	Politiques et pratiques fondées sur les forces

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 2	1.2.5 2.2.5 3.2.5 <i>Planification axée sur la guérison</i>	1.2.5 Le personnel de l'école devrait élaborer des plans de soutien pour les élèves qui ont des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes, en collaboration avec l'élève et sa famille ou ses tuteurs, afin de favoriser la création de liens, le bien-être, la résilience et la guérison.	2.2.5 Le personnel de l'école devrait élaborer des plans de soutien pour les élèves qui ont des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes, en collaboration avec l'élève et sa famille ou ses tuteurs, afin de favoriser la création de liens, le bien-être, la résilience et la guérison.	3.2.5 Le personnel de l'école devrait élaborer des plans de soutien pour les élèves qui ont des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes, en collaboration avec l'élève et sa famille ou ses tuteurs, afin de favoriser la création de liens, le bien-être, la résilience et la guérison.	Milieus et relations ; Partenariats et services	Participation des élèves et des familles ou tuteurs ; Politiques et pratiques fondées sur les forces
	1.2.6 2.2.6 3.2.6 <i>Mobilisation de la culture et de la communauté</i>	1.2.6 Le personnel de l'école peut employer des pratiques internes, inviter des partenaires communautaires ou puiser dans des ressources culturelles et spirituelles pour mieux répondre aux besoins des élèves.	2.2.6 Le personnel de l'école peut employer des pratiques internes, inviter des partenaires communautaires ou puiser dans des ressources culturelles et spirituelles pour mieux répondre aux besoins des élèves.	3.2.6 Le personnel de l'école peut employer des pratiques internes, inviter des partenaires communautaires ou puiser dans des ressources culturelles et spirituelles pour mieux répondre aux besoins des élèves.	Milieus et relations ; Partenariats et services	Partenariats avec les communautés scolaires
	1.2.7 2.2.7 3.2.7 <i>Partenariats réparateurs</i>	1.2.7 Les responsables des politiques scolaires doivent recommander et faciliter des partenariats qui utilisent des pratiques réparatrices fondées sur les preuves pour les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes. Ces approches doivent être adaptées au développement et à la culture, tenir compte des traumatismes et être conçues en consultation avec le personnel de l'école, l'élève et sa famille ou ses tuteurs.	2.2.7 Les responsables des politiques scolaires doivent recommander et faciliter des partenariats qui utilisent des pratiques réparatrices fondées sur les preuves pour les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes. Ces approches doivent être adaptées au développement et à la culture, tenir compte des traumatismes et être conçues en consultation avec le personnel de l'école, l'élève et sa famille ou ses tuteurs.	3.2.7 Les responsables des politiques scolaires doivent recommander et faciliter des partenariats qui utilisent des pratiques réparatrices fondées sur les preuves pour les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes. Ces approches doivent être adaptées au développement et à la culture, tenir compte des traumatismes et être conçues en consultation avec le personnel de l'école, l'élève et sa famille ou ses tuteurs.	Partenariats et services ; Politiques	Politiques et pratiques fondées sur les forces ; Partenariats avec les communautés scolaires

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 2	1.2.8 2.2.8 3.2.8 <i>Élaboration de stratégies d'adaptation saines</i>	1.2.8 Le personnel de l'école devrait offrir des interactions ciblées, individuelles et/ou en petits groupes, qui créent des occasions pour les élèves d'établir des liens avec des adultes qui les soutiennent, d'engager un dialogue ouvert et de développer des stratégies d'adaptation saines.	2.2.8 Le personnel de l'école devrait offrir des interactions ciblées, individuelles et/ou en petits groupes, qui créent des occasions pour les élèves d'établir des liens avec des adultes qui les soutiennent, d'engager un dialogue ouvert et de développer des stratégies d'adaptation saines.	3.2.8 Le personnel de l'école devrait offrir des interactions ciblées, individuelles et/ou en petits groupes, qui créent des occasions pour les élèves d'établir des liens avec des adultes qui les soutiennent, d'engager un dialogue ouvert et de développer des stratégies d'adaptation saines.	Enseignement et apprentissage ; Milieux et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance ; Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes
	1.2.9 2.2.9 3.2.9 <i>Politiques fondées sur les forces</i>	1.2.9 Les responsables des politiques scolaires doivent adopter des politiques et des approches fondées sur les forces qui réduisent au minimum les pratiques d'exclusion (p. ex., suspensions, expulsions, détentions) et qui renforcent les liens avec les élèves éprouvant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes, y compris la consommation de substances et les méfaits connexes	2.2.9 Les responsables des politiques scolaires doivent adopter des politiques et des approches fondées sur les forces qui réduisent au minimum les pratiques d'exclusion (p. ex., suspensions, expulsions, détentions) et qui renforcent les liens avec les élèves éprouvant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes, y compris la consommation de substances et les méfaits connexes	3.2.9 Les responsables des politiques scolaires doivent adopter des politiques et des approches fondées sur les forces qui réduisent au minimum les pratiques d'exclusion (p. ex., suspensions, expulsions, détentions) et qui renforcent les liens avec les élèves éprouvant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes, y compris la consommation de substances et les méfaits connexes	Politiques	Politiques et pratiques fondées sur les forces
	1.2.10 <i>Soutien coordonné</i>	1.2.10 Les administrateurs scolaires devraient mobiliser le personnel de l'école, le personnel du district (s'il y a lieu) et les organismes communautaires et paramédicaux pour déterminer quelles activités individuelles, en petits groupes et à l'échelle de l'école sont susceptibles d'offrir un soutien supplémentaire aux élèves d'un même niveau scolaire qui leur serait bénéfique.	—	—	Partenariats et services	Partenariats avec les communautés scolaires

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	2.2.10 3.2.10 <i>Dépistage ciblé</i>	–	2.2.10 Les responsables des politiques scolaires devraient fournir aux membres du personnel scolaire les ressources nécessaires pour qu'ils utilisent des outils de dépistage ciblé adaptés au développement et à la culture et une surveillance fondée sur les relations afin d'orienter l'intervention précoce auprès des élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	3.2.10 Les responsables des politiques scolaires devraient fournir aux membres du personnel scolaire les ressources nécessaires pour qu'ils utilisent des outils de dépistage ciblé adaptés au développement et à la culture et une surveillance fondée sur les relations afin d'orienter l'intervention précoce auprès des élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes.	Politiques ; Milieux et relations	Dépistage et surveillance fondée sur les relations
Niveau 2	2.2.11 3.2.11 <i>Renforcement ciblé de la capacité à gérer les facteurs de stress de la vie</i>	–	2.2.11 Le personnel de l'école doit réaliser des interventions de groupe limitées dans le temps et axées sur les forces auprès des élèves qui ont des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes visant à renforcer les compétences d'adaptation et d'établissement d'objectifs, ainsi que la capacité à gérer les facteurs de stress de la vie. Ces interventions devraient reposer sur des pratiques fondées sur des données probantes, comme la psychoéducation, les stratégies cognitivo-comportementales et l'entrevue motivationnelle.	3.2.11 Le personnel de l'école doit réaliser des interventions de groupe limitées dans le temps et axées sur les forces auprès des élèves qui ont des besoins sociaux, émotionnels ou comportementaux complexes visant à renforcer les compétences d'adaptation et d'établissement d'objectifs, ainsi que la capacité à gérer les facteurs de stress de la vie. Ces interventions devraient reposer sur des pratiques fondées sur des données probantes, comme la psychoéducation, les stratégies cognitivo-comportementales et l'entrevue motivationnelle.	Enseignement et apprentissage	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes ; Politiques et pratiques fondées sur les forces ; Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance ;

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	2.2.12 3.2.12 <i>Renforcement des compétences de protection</i>	–	2.2.12 Le personnel de l'école devrait collaborer avec les organismes communautaires et paramédicaux pour offrir des séances éducatives et conversationnelles ciblées aux élèves qui sont davantage prédisposés à consommer des substances. Ces séances doivent être axées sur la réduction des méfaits liés aux substances en renforçant les compétences de protection, y compris la régulation des émotions, la gestion du stress et les compétences socioémotionnelles.	3.2.12 Le personnel de l'école devrait collaborer avec les organismes communautaires et paramédicaux pour offrir des séances éducatives et conversationnelles ciblées aux élèves qui sont davantage prédisposés à consommer des substances. Ces séances doivent être axées sur la réduction des méfaits liés aux substances en renforçant les compétences de protection, y compris la régulation des émotions, la gestion du stress et les compétences socioémotionnelles.	Enseignement et apprentissage ; Partenariats et services	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes ; Partenariats avec les communautés scolaires ; Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance ;
Niveau 2	2.2.13 3.2.13 <i>Facilitation de l'aiguillage vers des mesures de soutien</i>	–	2.2.13 Le personnel de l'école peut aiguiller les élèves ciblés vers des programmes communautaires pertinents sur le plan culturel (p. ex., initiatives de haltes-accueils pour les jeunes, possibilités de mentorat) qui renforcent les facteurs de protection, améliorent les compétences sociales et émotionnelles et favorisent la création de liens et le sentiment d'appartenance. Cet aiguillage doit être adapté aux besoins de chaque élève et être établi en collaboration avec lui et sa famille ou ses tuteurs.	3.2.13 Le personnel de l'école peut aiguiller les élèves ciblés vers des programmes communautaires pertinents sur le plan culturel (p. ex., initiatives de haltes-accueils pour les jeunes, possibilités de mentorat) qui renforcent les facteurs de protection, améliorent les compétences sociales et émotionnelles et favorisent la création de liens et le sentiment d'appartenance. Cet aiguillage doit être adapté aux besoins de chaque élève et être établi en collaboration avec lui et sa famille ou ses tuteurs.	Partenariats et services	Partenariats avec les communautés scolaires ; Participation des élèves et des familles ou tuteurs ; Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance ;

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 3	1.3.1 2.3.1 3.3.1 <i>Coordinated wraparound supports</i>	1.3.1 Le personnel de l'école devrait mobiliser les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes ainsi que leur famille ou leurs tuteurs afin de déterminer le soutien global tenant compte des traumatismes et adapté à la culture dont ils ont besoin, tant à l'école que dans l'ensemble de la communauté, et d'offrir un aiguillage vers des services communautaires appropriés.	2.3.1 Le personnel de l'école devrait mobiliser les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes ainsi que leur famille ou leurs tuteurs afin de déterminer le soutien global tenant compte des traumatismes et adapté à la culture dont ils ont besoin, tant à l'école que dans l'ensemble de la communauté, et d'offrir un aiguillage vers des services communautaires appropriés.	3.3.1 Le personnel de l'école devrait mobiliser les élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes ainsi que leur famille ou leurs tuteurs afin de déterminer le soutien global tenant compte des traumatismes et adapté à la culture dont ils ont besoin, tant à l'école que dans l'ensemble de la communauté, et d'offrir un aiguillage vers des services communautaires appropriés.	Partenariats et services	Partenariats avec les communautés scolaires Participation des élèves et des familles ou tuteurs Politiques et pratiques fondées sur les forces
	1.3.2 2.3.2 3.3.2 <i>Interventions réparatrices</i>	1.3.2 Les administrateurs scolaires devraient réagir aux manquements au code de conduite au moyen d'interventions axées sur les forces qui maintiennent et rétablissent les liens entre les élèves et leur école, leur communauté et leur avenir.	2.3.2 Les administrateurs scolaires devraient réagir aux manquements au code de conduite au moyen d'interventions axées sur les forces qui maintiennent et rétablissent les liens entre les élèves et leur école, leur communauté et leur avenir.	3.3.2 Les administrateurs scolaires devraient réagir aux manquements au code de conduite au moyen d'interventions axées sur les forces qui maintiennent et rétablissent les liens entre les élèves et leur école, leur communauté et leur avenir.	Milieus et relations ; Politiques	Politiques et pratiques fondées sur les forces
	1.3.3 <i>Soutien axé sur les élèves</i>	1.3.3 Le personnel de l'école doit soutenir les élèves qui ont des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes, y compris ceux reliés à la consommation de substances, au moyen d'interventions adaptées élaborées avec l'élève et sa famille ou ses tuteurs.	—	—	Milieus et relations ; Partenariats et services	Participation des élèves et des familles ou tuteurs

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante (s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 3	1.3.4 <i>Prise de décisions partagée avec les familles ou tuteurs</i>	1.3.4 Le personnel de l'école doit maintenir des interactions continues et significatives avec les familles ou tuteurs d'élèves ayant des besoins sociaux, émotionnels et comportementaux complexes grâce à une prise de décisions partagée, à la fourniture de ressources, ainsi qu'à des interventions coordonnées.	–	–	Partenariats et services	Participation des élèves et des familles ou tuteurs
	2.3.3 3.3.3 <i>Interventions adaptées en milieu scolaire</i>	–	2.3.3 Le personnel de l'école doit offrir aux élèves aux prises avec des problèmes connus ou nouveaux de consommation de substances et les méfaits connexes des interventions adaptées en milieu scolaire qui mettent l'accent sur la réduction des méfaits et comprennent des occasions de développer des stratégies d'adaptation, de renforcer les réseaux de soutien et de normaliser la demande d'aide.	3.3.3 Le personnel de l'école doit offrir aux élèves aux prises avec des problèmes connus ou nouveaux de consommation de substances et les méfaits connexes des interventions adaptées en milieu scolaire qui mettent l'accent sur la réduction des méfaits et comprennent des occasions de développer des stratégies d'adaptation, de renforcer les réseaux de soutien et de normaliser la demande d'aide.	Enseignement et apprentissage ; Milieux et relations	Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance
	2.3.4 3.3.4 <i>Mentorat d'adultes qui offrent leur soutien en milieu scolaire</i>	–	2.3.4 Le personnel de l'école devrait mettre en contact les élèves aux prises avec des problèmes de consommation de substances et les méfaits connexes avec des adultes qui offrent leur soutien au sein de l'école pour qu'ils bénéficient d'un mentorat et d'un soutien réguliers et continus.	3.3.4 Le personnel de l'école devrait mettre en contact les élèves aux prises avec des problèmes de consommation de substances et les méfaits connexes avec des adultes qui offrent leur soutien au sein de l'école pour qu'ils bénéficient d'un mentorat et d'un soutien réguliers et continus.	Milieus et relations	Prévention en amont et pratiques fondées sur le sentiment d'appartenance

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
Niveau 3	2.3.5 3.3.5 <i>Soutien intégré</i>	–	2.3.5 Le personnel de l'école devrait établir des partenariats avec des organismes communautaires, des professionnels de la santé agréés, des pairs aidants formés, des aînés ou d'autres conseillers culturels afin d'offrir des séances éducatives adaptées et fondées sur des données probantes et un soutien adapté pour les élèves aux prises avec de nouveaux problèmes de consommation de substances et les méfaits connexes. Ce soutien doit être intégré au milieu scolaire et adapté au stade de développement, au contexte culturel et aux besoins individuels des élèves.	3.3.5 Le personnel de l'école devrait établir des partenariats avec des organismes communautaires, des professionnels de la santé agréés, des pairs aidants formés, des aînés ou d'autres conseillers culturels afin d'offrir des séances éducatives adaptées et fondées sur des données probantes et un soutien adapté pour les élèves aux prises avec de nouveaux problèmes de consommation de substances et les méfaits connexes. Ce soutien doit être intégré au milieu scolaire et adapté au stade de développement, au contexte culturel et aux besoins individuels des élèves.	Partenariats et services ; Enseignement et apprentissage	Partenariats avec les communautés scolaires Sensibilisation et messages fondés sur des données probantes
	2.3.6 3.3.6 <i>Aiguillage vers les soins</i>	–	2.3.6 Le personnel de l'école doit aiguiller les élèves aux prises avec des problèmes de consommation continue ou croissante de substances et les méfaits connexes vers des services de soutien plus intensifs à l'intérieur et/ou au-delà du milieu scolaire.	3.3.6 Le personnel de l'école doit aiguiller les élèves aux prises avec des problèmes de consommation continue ou croissante de substances et les méfaits connexes vers des services de soutien plus intensifs à l'intérieur et/ou au-delà du milieu scolaire.	Partenariats et services	Partenariats avec les communautés scolaires

Niveau	Article – Numéro et titre	Début et milieu de l'enfance (maternelle – 5e année)	Début et milieu de l'adolescence (6e – 9e année)	Fin de l'adolescence (10e – 12e année)	Composante(s) EPS	Domaine(s) de données probantes
	3.3.7 <i>Continuité de l'éducation</i>	–	–	3.3.7 Les administrateurs scolaires doivent diriger les efforts visant à offrir des possibilités de programmes d'éducation continue ou alternative, de développement personnel et de lien au traitement ou d'autres mesures de soutien communautaires pour les élèves aux prises avec des problèmes de consommation de substances et les méfaits connexes	Milieus et relations ; Partenariats et services	Politiques et pratiques fondées sur les forces Partenariats avec les communautés scolaires
Niveau 3	3.3.8 <i>Plans de soutien personnalisés</i>	–	–	3.3.8 Le personnel de l'école doit collaborer avec les élèves aux prises avec une consommation continue ou croissante de substances et les méfaits connexes pour élaborer conjointement des plans de soutien personnalisés axés sur la santé et le bien-être, les liens avec l'école et la participation scolaire.	Milieus et relations ; Partenariats et services	Participation des élèves et des familles ou tuteurs Politiques et pratiques fondées sur les forces

En savoir plus :

Ancrer le changement est une initiative nationale de transformation de la prévention, de l'éducation et de l'intervention en matière d'usage de substances en milieu scolaire au Canada.



www.ancrerlechangement.ca



info@ancrerlechangement.ca